|  |  |
| --- | --- |
| **Cercle universitaire****L’Union des étudiants catholiques de Liège, a.s.b.l.** | ***Groupe de réflexion sur l’éthique sociale*** |

Ce cycle est organisé avec le concours du forum de conférences « Calpurnia »

**Les Droits de l’Homme en péril ?**Dialogue entre Religions et Philosophies non confessionnelles

**Mercredi 24 avril 2013**

**Les Dix Commandements
 et les Droits de l’homme :
une annonce en collaboration**

**par**

**Mgr André-Joseph LEONARD,
Archévêque de Malines-Bruxelles**

**Pr Thomas GERGELY**

**Directeur de l’Institut du Judaïsme de l’Université Libre de Bruxelles**

**Modérateur**

**Paul VAUTE**

**Rédacteur en chef de la Gazette de Liège-La Libre Belgique**

Compte-rendu et débat

*Le grand rabbin, M. Guigui, qui devait être le deuxième intervenant, ayant eu un accident deux jours avant la conférence, en s’excusant, il a il a demander d’intervenir à sa place au professeur Gergely, directeur de l’Institut d’étude du Judaïsme Martin Buber (ULB).*

Monseigneur Léonard a rappelé d’emblée que la Loi de l’ancienne alliance et singulièrement le Décalogue devaient être lus à la lumière de l’alliance nouvelle et éternelle instituée par le Christ : avec la famille humaine universelle, qui dépasse les liens du sang.

Dans le débat public, comment pouvons-nous en rendre raison ?

L’humanité se caractérise par une intelligence et une volonté ouvertes sur la totalité de l’Être.

Cette ouverture est rendue possible par la conscience réflexe qui établit chez l’homme une distance entre lui-même et ses conditionnements : c’est ce que nous appelons la liberté.

La liberté ne supprime pas les données de la nature que l’homme partage avec le reste de la création, singulièrement les animaux, mais avec des inclinations spécifiques :

* conserver la vie *mais*en sachant prendre des risques avec la sienne propre ;
* la transmettre, *mais* en gérant sa fécondité ;
* organiser une vie sociale, *mais* en respectant la personne de chacun ;
* bref, « gérer la vie », *mais*selon la raison inspirant le bien commun.

Par-là, conclut Mgr Léonard, nous rejoignons l’objet du Décalogue inscrit en toile de fond de la civilisation judéo-chrétienne.

oOo

Selon le **professeur Gergely**, les « Dix Commandements », dont deux versions sont inscrites dans la *Torah,*sont importants mais toute la Loi l’est au même titre : celle-ci est un *code*qui, sauf trois exceptions (dont le blasphème contre Dieu qui est la source de la Loi), demeure transgressible lorsqu’une question *vitale* est en jeu.

Mais, selon l’orateur, le vrai fondement des droits de l’homme se trouve dans le respect du *Shabbat,*car le judaïsme est d’abord une orthopraxie. Quoique transcendant, Dieu n’est pas extérieur au monde (contrairement au « Dieu » des philosophes) : il crée dans l’histoire et, souverainement libre, se repose « le septième jour ». L’homme est son usufruitier : il transforme ce monde et, semblablement, s’arrête pour sanctifier le septième jour. Par là, il se libère de l’esclavage du temps et de l’homme par l’homme : voila le fondement éthique des droits de l’homme.

oOo

**Le jeu des questions et des réponses fut ensuite conduit par Paul Vaute, chef d’édition de *La Libre Belgique-Gazette de Liège*.**

Le rapprochement des juifs et des chrétiens a-t-il progressé ? Le climat a sans doute changé mais, pour un juif, le christianisme reste, selon l’expression du professeur Gergely, une religion *dérivée,*celle du culte de l’homme Jésus, dont la religion était cependant le judaïsme.

Qu’en est-il des mariages « mixtes » entre juifs et chrétiens ? Possibles ils doivent néanmoins être gérés avec prudence pour la stabilité des couples.

Les « droits de l’homme » ne sont-ils pas dénaturés par le subjectivisme contemporain ? Pour Mgr Léonard, on assiste à une inflation de « droits » particuliers, dont la création s’inspire d’un idéalisme individualiste sans rapport avec les droits fondamentaux : ceux-ci se déclarent ou sont reconnus mais ne se fabriquent pas. Néanmoins, interroge le professeur Gergely, le Décalogue est-il l’unique source possible des valeurs universelles sur lesquelles puissent se fonder les droits de l’homme ?

L’humanisme athée n’a-t-il pas sa part de responsabilité dans la transgression des droits fondamentaux ? Sur ce point les orateurs se rejoignent : aucun humanisme, religieux ou non, n’est à l’abri des dérives de la violence. Le XXe siècle a conjugué le progrès des sciences avec les pires génocides (Auschwitz, Cambodge, etc.), inspirés notamment par le paganisme nazi ou le marxisme-léninisme. La Shoah, estime M. Gergely, n’a rien appris à l’humanité et l’histoire ne sert pas de leçon. Jusqu’ici.

Le respect de la vie n’a-t-il pas ses *limites* (avortement des handicapés, euthanasie des mourants sans espoir) ? Pour Mgr Léonard, il y a *toujours* une autre solution que faire disparaître une personne. Le jugement porte sur les comportements (Dieu seul est juge des consciences). Ce point de vue est partagé par le rabbinat juif.

Et quid du « mariage gay » qui fait l’actualité en France ? Mgr Léonard estime que les parlements ne sont pas les maîtres de l’anthropologie, ni du sens des mots. Toutes les formes de *convivance* n’ont pas une vocation naturelle à être insérées dans le droit propre à la famille. Sinon, pourquoi pas demain l’inceste ?

oOo